



Xavier Bories
« Castres au cœur »

Communiqué de presse

Castres, le 17 décembre 2025

Je prends acte de la décision de justice, rendue ce mardi, condamnant un motard à 24 mois d'emprisonnement, dont 6 mois avec sursis probatoire, reconnu coupable d'avoir volontairement foncé sur des agents de la police nationale de Mazamet dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces faits d'une extrême gravité constituent une atteinte inacceptable à l'autorité de l'État, à la sécurité publique et à l'intégrité physique de celles et ceux qui ont pour mission de protéger la population.
Rien ne peut justifier de telles violences à l'encontre des forces de l'ordre.

Par cette condamnation, la justice rappelle avec fermeté que nul ne peut se soustraire aux lois de la République et que toute agression visant les policiers sera sanctionnée avec la plus grande rigueur.

Avec mes colistiers de « Castres au cœur », nous tenons à exprimer notre plein soutien aux policiers concernés. Quelques jours seulement après les événements inacceptables dans le quartier de Lameilhé, nous renouvelons notre solidarité à l'ensemble des forces de sécurité qui œuvrent quotidiennement, souvent au péril de leur vie, pour garantir la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens.

Parce qu'il n'y a pas de liberté sans sécurité, notre engagement avec l'équipe « Castres au cœur » est de faire en sorte que les Castraises et les Castrais puissent profiter sans crainte d'une ville où il fait bon vivre.



Ensemble, faisons battre à nouveau le cœur de notre ville,

Xavier Bories
Candidat « sans étiquette »
aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026